

CRS 181111

Saumur

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 18 NOVEMBRE 2011

COMPTE RENDU SOMMAIRE

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2011

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC – EXERCICE 2010

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2010 établi par la Communauté d'Agglomération SAUMUR agglo, sur le prix et la qualité du service de collecte et de traitement des déchets.

Date de réception en Sous-Préfecture : 22 NOVEMBRE 2011

SERVICE DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES – EXERCICE 2010

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2010 établi par la Communauté d'Agglomération SAUMUR agglo, sur le prix et la qualité des services de l'eau potable et de l'assainissement.

Date de réception en Sous-Préfecture : 22 NOVEMBRE 2011

VALLEE DE L'AUTHION – TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REHABILITATION DE COURS D'EAU – DEMANDE D'AUTORISATION PREALABLE – AVIS

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande d'autorisation de travaux liés à l'entretien et à la réhabilitation de cours d'eau de la vallée de l'Authion, déposée par le Syndicat Mixte Loire-Authion.

Date de réception en Sous-Préfecture : 22 NOVEMBRE 2011

ACCUEILS DE LOISIRS MUNICIPAUX – CONVENTIONS D'AIDE AU FONCTIONNEMENT ENTRE LA VILLE ET LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer les conventions d'aide au fonctionnement à intervenir entre la Ville de Saumur et la Caisse de Mutualité Agricole de Maine-et-Loire pour les accueils de loisirs de l'Île des Enfants et du Petit Souper.

Date de réception en Sous-Préfecture : 22 NOVEMBRE 2011

ECLAIRAGE PUBLIC – CONTRAT DE PARTENARIAT – AVENANT N°5

Approbation des termes de l'avenant à intervenir et autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer ledit avenant.

Date de réception en Sous-Préfecture : 24 NOVEMBRE 2011

VOIRIE – DENOMINATIONS DE VOIES

Approbation des dénominations et modifications de voies.

Date de réception en Sous-Préfecture : 25 NOVEMBRE 2011

FORET COMMUNALE DE SAUMUR – APPROBATION DU PLAN DE GESTION

Le sujet est reporté.

ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ DE CHANTEMERLE A BAGNEUX – CREATION D'UN FOSSE D'EVACUATION DES EAUX PLUVIALES – ECHANGES DE PARCELLES AVEC MONSIEUR ET MADAME MARCHE

Echange de parcelles entre la Ville de Saumur et Monsieur et Madame MARCHE sur la Zone d'Aménagement Concerté de Chantemerle à Bagneux, afin que la Ville puisse reprofiler un fossé existant, laissé à l'abandon, ce qui permettra d'annihiler d'importants problèmes d'écoulement des eaux pluviales.

- Vente MARCHE/Ville de Saumur : parcelle d'une contenance d'environ 160 m², moyennant le prix de 5 € le m², soit un montant total approximatif de 800 €.

- Vente Ville de Saumur/MARCHE : parcelle d'une surface de 451 m² environ, moyennant le prix de 15 € le m², soit un montant total approximatif de 6 225 €, soit une soulte à la charge des époux MARCHE d'un montant d'environ 5 425 €

Cette somme sera réajustée suivant le mesurage définitif des emprises par les soins d'un géomètre.

Cet échange est assorti de conditions particulières, reprises dans la délibération.

Les frais correspondants à l'acte d'échange seront réglés pour moitié par chacune des parties.

Date de réception en Sous-Préfecture : 23 NOVEMBRE 2011

RUE DU CLOS THIMEAU A DAMPIERRE-SUR-LOIRE – ACQUISITION D'UNE EMPRISE APPARTENANT AU GFA SAINT-VINCENT – CREATION D'UNE RESERVE INCENDIE

Acquisition d'une emprise de terrain, située à proximité de la rue du Clos Thimeau et de la rue de la Gaillarde à Dampierre-sur-Loire, d'une surface approximative de 300 m², appartenant au G.F.A Saint-Vincent, au prix de 6 € le m², afin de créer une réserve incendie.

Le prix définitif sera déterminé après mesurage par un géomètre expert, aux frais de la Ville.

Attribution d'une indemnité complémentaire compensatrice de la perte de récolte d'un montant forfaitaire de 7 200 €, l'emprise étant située en zone AOC Saumur Champigny et contribuant à la production viticole du G.F.A

Le GFA fera son affaire personnelle de l'arrachage des pieds de vigne concernés ainsi que des droits à planter sur cette emprise.

Les frais correspondant à l'acte de vente sont à la charge de la Ville.

Date de réception en Sous-Préfecture : 24 NOVEMBRE 2011

RUE DU CHEMIN VERT A SAUMUR – IMPLANTATION D'UN POSTE DE DETENTE GAZ – SERVITUDE AU PROFIT DE GRDF

Implantation d'un poste de détente gaz sur une emprise de 2 m² sur les parcelles propriété Ville, dans le cadre des aménagements liés à la requalification des espaces dits ex-manivelle rue du Chemin Vert à Saumur, relatifs au programme de rénovation urbaine.

Approbation de la constitution de servitude au profit de GRDF, consentie à titre gratuit.

Les frais correspondant à l'acte authentique sont à la charge de GRDF.

Date de réception en Sous-Préfecture : 24 NOVEMBRE 2011

BUDGET 2011 – DECISIONS MODIFICATIVES

Approbation des décisions modificatives qui donnent globalement lieu aux ajustements détaillés dans les tableaux qui peuvent être consultés auprès de la Direction des Finances et des Marchés Publics aux jours et heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville.

Date de réception en Sous-Préfecture : 23 NOVEMBRE 2011

EXERCICE 2011 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Attribution des subventions de l'exercice 2011 dont le détail peut être consulté auprès de la Direction des Finances et des Marchés Publics aux jours et heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville.

Date de réception en Sous-Préfecture : 22 NOVEMBRE 2011

PROJET DE RENOVATION URBAINE – CONVENTION PLURIANNUELLE – APPROBATION DE L'AVENANT SIMPLIFIE N°4

Approbation du projet d'avenant n°4 à la convention pluriannuelle de rénovation urbaine de la Ville de Saumur transmis par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine.

Annulation de la délibération n°2011/82 du 24 juin 2011.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer l'avenant n°4 à la convention pluriannuelle du Projet de Rénovation Urbaine de la Ville de Saumur.

Date de réception en Sous-Préfecture : 22 NOVEMBRE 2011

COMPTE RENDU DES DECISIONS

Lecture du compte rendu des décisions prises par le Maire du 27 octobre au 15 novembre 2011 sous les numéros 2011/110 à 2011/120 en vertu de la délégation de pouvoirs qui lui a été donnée par délibération n° 2009/46 du Conseil Municipal du 27 mars 2009.

Affiché à la porte de la Mairie
du 22 novembre au 22 décembre 2011

Saumur, le mardi 22 novembre 2011
Le Maire de la Ville de Saumur,

Signé

Michel APCHIN